

mouvements spéciaux, fer prix de boxe, fer prix d'ordre et de discipline, fer prix de course, 2e prix de pyramides, le prix, saut à la perche, Gaston Monvoisin, le prix championnat individuel artistique (Lille) Léon Demière; 6e prix, saut à la barre, Maurice Craynest; 7e prix de tir, M. Paul Prévost; 7e prix de tir, M. Jules Monvoisin.

LILLE

LE DIMANCHE A LILLE

Le dimanche 29 juillet. — Fête des SS. Pierre et Paul. Basilique de N.-D. de la Treille. — A 8 h. 45, Grand-Messe; à 6 h. Saint-Solennel. Chapelle des Clarisses, rue de Canteleu. — Fête principale de la Confrérie de la Sainte-Face; à 6 h. Salut.

Concours de tir. — Fête patronale; à midi, messe en l'église Sainte-Catherine. Exposition de Lille. — Ouverte de neuf heures à minuit.

Assemblée au Conseil des professeurs. — Un membre de la 3e catégorie en remplacement de M. Leduc, démissionnaire. Scrutin ouvert de midi à six heures.

Association amicale des anciens élèves des Frères. — Assemblée générale annuelle; neuf heures, messe à l'Église de la Monnaie, 29, rue de la Monnaie, allocation de Mgr Bernard; dix heures et demie, vins d'honneur, assemblée générale; six heures, banquet.

Tournoi d'escrime. — Cinquantenaire de la salle d'escrime Oudart; à onze heures, réception finale; à deux heures, tournoi d'escrime en l'honneur de Mgr Bernard, banquet à l'Hotel des Canoniers.

Concours. — De quatre à cinq heures, au Jardin Vauban, par la musique du 43e régiment d'infanterie; place Cabat, par la fanfare de l'École de musique de la ville. À huit heures et demie, au Palais National, l'Association symphonique des concerts d'été.

Association des sourds-muets et jeunes aveugles de Roubaix. — Fête annuelle, de trois heures et demie à sept heures; concert avec le concours de la Grande Harmonie de Roubaix.

Palais des Beaux-Arts. — Musée industriel et technologique, à la Halle-aux-Sucres, quai de la Bassée-Belle. Musée d'histoire naturelle, à l'ancienne Faculté des Sciences, rue des Fleurs. Musée commercial, rue du Lombard. Casernes ouvertes de 10 heures à 4 heures du soir.

Marchés aux oiseaux. — Place des Quatre-Chemins.

C'est trop tôt. — Les socialistes, paraît-il, ne sont pas contents de la date du 30 juillet pour la tenue de leur congrès. Ils ont demandé au gouvernement pour l'élection du successeur du regretté M. Lorthiois.

Le Pacha Delory Ier. — Le journal Le Peuple revient sur une affaire qui signale dans son numéro du 24 juin et donne des détails intéressants sur l'abus de pouvoir de notre autocrate Pacha, Delory Ier, avant de pouvoir donner son nom véritable. Un honnête homme, M. Louby, vient et informe, tenant depuis cinq ans l'état de boucher portant le n° 46, au marché de la Nouvelle-Aventure.

Le Pacha Delory Ier. — Il payait régulièrement le loyer de la boutique; il était estimé de ses clients; il vivait modestement et son caractère était irréprochable. Aujourd'hui cet homme est sur la paille et vient d'être expulsé dimanche violemment, comme un malfaiteur.

Le Pacha Delory Ier. — Quel est son crime? Hélas! il paraît qu'il n'a pas l'heure de pleurer à quelques brochures de la société et cela suffit pour que notre maître-pacha, sans lui souler du droit et de la justice, prenne contre lui les mesures les plus arbitraires.

Le Pacha Delory Ier. — M. de plusieurs mois, le malheureux boucher est en butte aux tracasseries de toute sorte. On lui signifie qu'il doit partir, on l'assigne en justice de paix; on prend un arrêté contre sa femme; on prend un autre arrêté contre lui.

L'EXPOSITION DE LILLE

Le soleil continue à se montrer prodigue de ses rayons, aussi chaque jour la foule envahit-elle les jardins et galeries de notre Exposition.

Aujourd'hui dimanche grandes fêtes de jour et de nuit. De 3 h. à 4 h. 45, au soir, continuation de grand festival de musique. Au cours de la solennité d'aujourd'hui se feront entendre:

L'harmonie Les Enfants de la Lyre de Valenciennes, 30 exécutants. — L'harmonie de Brailly, 35 exécutants. — L'harmonie de Royel (Somme), 40 exécutants. — L'harmonie de Beresé (Nord), 34 exécutants. — La grande fanfare d'Armentières, 70 exécutants. — La fanfare d'Éllemont, 40 exécutants.

L'Association symphonique des Concerts d'été donnera son concert de 11 h. à 12 h. du matin à 11 h. 45. Comme on le voit, les amateurs de musique — et ils sont nombreux dans notre région — pourront être satisfaits!

Le soir, grande fête de nuit. Les illuminations commenceront à 9 heures. Quatre embrasements, à 10 h. 15, 11 h. 15, 12 h. 15, 13 h. 15, compléteront cette fête de nuit qui surpassera de beaucoup les précédentes.

Comme on le voit, les visiteurs pourront passer une agréable journée, dimanche, à l'Exposition. On nous signale que de nombreux trains supplémentaires seront mis en marche à destination de Lille.

Pèlerinage de la paroisse Saint-Sauveur à Notre-Dame de Tongre. — La paroisse Saint-Sauveur organise pour le lundi 11 juillet, un pèlerinage à Notre-Dame de Tongre. Un train spécial a été accordé par la Compagnie du Chemin de fer, avec la remise de 50 0/0 sur le tarif ordinaire. Le prix du voyage en 2e classe est de 4 fr. 75, en 3e classe, 3 fr. 15.

Les pèlerins partiront de Lille à 7 h. 25 et arriveront à la gare de Ladeuze. Le clergé de Tongre les attendra pour les conduire processionnellement au sanctuaire de Notre-Dame de Tongre.

Après la procession, une messe solennelle sera chantée par le maître de Saint-Sauveur, avec sermon par le R. P. Dupuy, supérieur des Frères Lillois.

Après la messe, l'après-midi, d'accord avec un hôtelier de Tongre assure le dîner aux pèlerins qui se feront inscrire d'avance moyennant 2 fr. 25.

Dans l'après-midi, il y aura vépres et sermon, puis on se rendra à la gare pour 6 h. 30 et arriver à Lille à 7 h. 17.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à M. Jules Dardennes, secrétaire de la paroisse Saint-Sauveur.

Société de Tir « La Lilloise ». — Dimanche 29 juin, continuation du grand concours de tir à l'arme de guerre, au stand de l'Esplanade. Le concours se continuera dimanche et lundi, le 30 et 31, de 10 h. à 4 h. 45, jusqu'au 14 juillet inclus.

Des armes sont à la disposition des amateurs.

Meubles de natation. — Les écoles de natation, rue d'Armentières (école payante), et rue de Toul (école gratuite), seront ouvertes au public à partir du 1er juillet.

Société Industrielle. — M. René Paillet, docteur en sciences, président du Comité d'hygiène de la Société Industrielle, a été élu président de la Société d'hygiène industrielle.

Une entrevue de quatre délégués et de M. Wicari a eu lieu ensuite. Le patron a promis de remédier pour les maîtres de factuelles, mais il a refusé l'augmentation.

CONCERTS MILITAIRES

Voici le programme du concert qui sera donné par la Musique du 43e rég. d'inf. du Jardin Vauban, le dimanche 29 juillet, de 4 à 5 heures:

1. Marche lilloise: Desrousseaux. 2. Rabelle, fantasia: Ganne. 3. Monnet: Haydn. 4. Les Noces de Jaurmette, fantasia: V. Massé. 5. Gavotte: Rostropovitch. 6. Mascarani. 6. Souvenir de Grèce: Schumann.

Le Chef de Musique, MATEY. Solistes: Barré, Butz, Lotaric.

SAINT-ANDRÉ. — Incendie de ruelles. — Trois ruelles placées dans un jardin, près du Pont-Royal, et appartenant à M. Manet, rue Saint-André, à Lille, ont été complètement détruites par un incendie, qui, on le croit, a été allumé par une main criminelle.

Beaucamps. — L'Association amicale des Anciens Elèves des Frères Maristes de Beaucamps nous prie de rappeler aux membres sociétaires que l'assemblée générale est fixée au mardi 1er juillet prochain.

Beaucamps. — L'Association amicale des Anciens Elèves des Frères Maristes de Beaucamps nous prie de rappeler aux membres sociétaires que l'assemblée générale est fixée au mardi 1er juillet prochain.

Beaucamps. — L'Association amicale des Anciens Elèves des Frères Maristes de Beaucamps nous prie de rappeler aux membres sociétaires que l'assemblée générale est fixée au mardi 1er juillet prochain.

Beaucamps. — L'Association amicale des Anciens Elèves des Frères Maristes de Beaucamps nous prie de rappeler aux membres sociétaires que l'assemblée générale est fixée au mardi 1er juillet prochain.

Beaucamps. — L'Association amicale des Anciens Elèves des Frères Maristes de Beaucamps nous prie de rappeler aux membres sociétaires que l'assemblée générale est fixée au mardi 1er juillet prochain.

Beaucamps. — L'Association amicale des Anciens Elèves des Frères Maristes de Beaucamps nous prie de rappeler aux membres sociétaires que l'assemblée générale est fixée au mardi 1er juillet prochain.

Beaucamps. — L'Association amicale des Anciens Elèves des Frères Maristes de Beaucamps nous prie de rappeler aux membres sociétaires que l'assemblée générale est fixée au mardi 1er juillet prochain.

Beaucamps. — L'Association amicale des Anciens Elèves des Frères Maristes de Beaucamps nous prie de rappeler aux membres sociétaires que l'assemblée générale est fixée au mardi 1er juillet prochain.

Beaucamps. — L'Association amicale des Anciens Elèves des Frères Maristes de Beaucamps nous prie de rappeler aux membres sociétaires que l'assemblée générale est fixée au mardi 1er juillet prochain.

Beaucamps. — L'Association amicale des Anciens Elèves des Frères Maristes de Beaucamps nous prie de rappeler aux membres sociétaires que l'assemblée générale est fixée au mardi 1er juillet prochain.

Beaucamps. — L'Association amicale des Anciens Elèves des Frères Maristes de Beaucamps nous prie de rappeler aux membres sociétaires que l'assemblée générale est fixée au mardi 1er juillet prochain.

HAZEBROUCK TENTATIVE D'ASSASSINAT à Merville

Détails complémentaires. — Arra-tant et avec de l'assassinat. Nous avons dit que dans la nuit de jeudi à vendredi, un malfaiteur a pénétré dans la demeure de Mme veuve Acquart, 80 ans, veuve, au hameau du Régner-Leclair, et a tenté de l'assommer, ainsi que sa demoiselle de compagnie.

Le malfaiteur, après avoir escaladé le mur d'enceinte, brisa un carreau de vitre et pénétra dans la chambre à coucher de Mme Acquart. Il lui asséna, sur la tête et le corps plusieurs coups d'un gros bâton.

La demoiselle de compagnie, couchée dans une chambre voisine, accourut, et eut elle-même plusieurs coups de gourdin, puis le bandit l'enferma dans une autre pièce.

Il allait visiter les meubles; mais la demoiselle de compagnie, revenue à elle, appela à l'aide. Des voisins accoururent, et le cambrioleur s'enfuit à travers champs.

Les victimes sont fortement contusionnées, et la gendarmerie fut prévenue.

Aussitôt les soupçons se portèrent sur un ouvrier agricole, sans travail aperçu qui habitait la maison de ses parents, le maître de la ferme de Merville ne tardèrent pas à apprendre que cet individu, nommé Eugène Grève, né à Estaires le 17 mai 1873, un vagabond de la pire espèce, s'était enfui dans la direction de Bailleur.

Les gendarmes de Merville ne tardèrent pas à apprendre que cet individu, nommé Eugène Grève, né à Estaires le 17 mai 1873, un vagabond de la pire espèce, s'était enfui dans la direction de Bailleur.

Les gendarmes de Merville ne tardèrent pas à apprendre que cet individu, nommé Eugène Grève, né à Estaires le 17 mai 1873, un vagabond de la pire espèce, s'était enfui dans la direction de Bailleur.

Les gendarmes de Merville ne tardèrent pas à apprendre que cet individu, nommé Eugène Grève, né à Estaires le 17 mai 1873, un vagabond de la pire espèce, s'était enfui dans la direction de Bailleur.

Les gendarmes de Merville ne tardèrent pas à apprendre que cet individu, nommé Eugène Grève, né à Estaires le 17 mai 1873, un vagabond de la pire espèce, s'était enfui dans la direction de Bailleur.

Les gendarmes de Merville ne tardèrent pas à apprendre que cet individu, nommé Eugène Grève, né à Estaires le 17 mai 1873, un vagabond de la pire espèce, s'était enfui dans la direction de Bailleur.

Les gendarmes de Merville ne tardèrent pas à apprendre que cet individu, nommé Eugène Grève, né à Estaires le 17 mai 1873, un vagabond de la pire espèce, s'était enfui dans la direction de Bailleur.

Les gendarmes de Merville ne tardèrent pas à apprendre que cet individu, nommé Eugène Grève, né à Estaires le 17 mai 1873, un vagabond de la pire espèce, s'était enfui dans la direction de Bailleur.

Les gendarmes de Merville ne tardèrent pas à apprendre que cet individu, nommé Eugène Grève, né à Estaires le 17 mai 1873, un vagabond de la pire espèce, s'était enfui dans la direction de Bailleur.

Les gendarmes de Merville ne tardèrent pas à apprendre que cet individu, nommé Eugène Grève, né à Estaires le 17 mai 1873, un vagabond de la pire espèce, s'était enfui dans la direction de Bailleur.

VALENCIENNES LES FUNÉRAILLES

M. le chanoine Mangé. — Ancien doyen de Saint-Géry. — Samedi, à 11 heures du matin, ont lieu les funérailles de M. le chanoine Mangé, ancien doyen de Saint-Géry, à Valenciennes.

Le levée du corps a été faite par M. l'abbé Sagary, doyen de Saint-Géry, assisté de MM. les abbés Davoine et Mériaux, vicaires. En tête du cortège venaient les fidèles, leur sympathie et leur reconnaissance au prêtre aimé, à l'ami dévoué ainsi qu'à sa sœur vénérée.

C'était le plus bel éloge qu'on pouvait lui adresser.

Le service funèbre a été célébré par M. le chanoine Joleux, archiprêtre de Saint-Pierre, qui a donné l'absolu.

Au cimetière, trois discours ont été prononcés sur la tombe du défunt.

M. Charles Bertin, maire, a rappelé la vie de son docteur qui vient de disparaître.

M. Dubois n'était pas seulement un philosophe, un sage, un philanthrope, mais un chrétien pratiquant cette vertu de charité dont Dieu le récompense aujourd'hui au centuple. C'est le consolant espoir de celle qui fut si éprouvée par des deuil cruel, mais qui trouva dans la douce intimité avec son père, dans les soins dévoués dont elle jouit, dans les heures de sa vieillesse, la satisfaction de son esprit et de son cœur.

Quelle veuille bien agréer nos respects et partager avec son genre, nos sincères condoléances.

Un regrettable collègue qui fut si bon pour moi, mais en particulier bienveillant pour moi, j'adresse un pieux et amical adieu.

Marché aux vases de Douai. — Le marché aux vases de Douai était des mieux approvisionnés, aussi le cours est-il en nouvelle baisse de 0,10 centimes sur la semaine précédente. Cours: 1 fr. le kilo vides. — Entrés, 140; sortis, 47; pour la ville, 85.

Veis divers. — La femme Emérance Leloux, âgée de 47 ans, demeurant rue d'Auchin, a été arrêtée pour vol de liquors et de draps de lit, au préjudice de Madame Delos, débitante, rue de Valenciennes, où elle travaillait au journal.

Mort amable. — Vendredi matin, M. Henri Marbot, 68 ans-employé à la veirie municipale, a été trouvé mort dans son lit. La veille, il avait travaillé jusqu'au soir sans ressentir aucun malaise.

AUBERCOURT. — Une adjudication. — La municipalité d'Aubercourt met en adjudication les objets suivants, pour équiper sa musique:

45 dolmens en drap bleu, piastres ornées, garnis en or, suivant type déposé à la mairie à 35 fr.

45 pantalons drap bleu avec passe-poil et deux bandes rouges suivant type à 24 fr.

45 kopsis formes Saumur, avec galons et lyes-encr. ou suivant type à 6 fr. 75.

45 gilets en cuir verni suivant type à 4 fr.

Totaux généraux: 3.150 fr.

ANICHE. — Accident en gare. — Vendredi matin, une locomotive qui renvoyait un wagon de marchandises sur une voie de garage, sauta des rails et donna une terrible secousse au feu rouge sur le marche-pied de sa gare.

Projet sur le bois. — M. Vandermere s'est fracturé la jambe droite et a eu l'annulaire et le petit doigt de la main gauche cassés, littéralement réduits en bouillie.

ANICHE. — Vendredi matin, M. Lemoine, submergé à Aniche, a constaté qu'on lui avait dérobé une somme de 90 fr. Il porta ses soupçons sur un de ses locataires, nommé O... ouvrier charpentier, qui vient d'être arrêté à Douai et a été écroué à la prison St-Yves.

ANICHE. — Tandart et Fichoux. — La situation dans cette commune est toute particulière.

L'ancien maire, M. Tandart, lorsqu'il démissionna, déclara qu'il était fatigué et ne pouvait continuer à assumer la charge de ces affaires de la commune.

Les libéraux front à l'ancien maire, Fichoux, qu'ils considéraient comme un de leurs.

Or, depuis cette époque, si M. Fichoux porte bien officiellement l'écharpe, c'est toujours M. Tandart qui a conservé la direction des affaires de la commune.

C'est M. Fichoux qui régit, mais M. Tandart gouverne.

LALLANG. — Dans son audience de vendredi matin, le tribunal civil de Douai a maintenu le jugement qui déclare Jules Dupuis, journaliste à Lallaing, détenteur des droits de la puissance maternelle et ordonne que ses enfants seront confiés aux soins de l'assistance publique.

SOMAIN. — Rendons à César ce qui appartient à César, et au citoyen Tison, de la Renaissance, ce qu'il pourrait revendiquer. Le semaine dernière, un erreur involontaire nous a fait écrire que le susdit citoyen, conseiller municipal ayant voté contre les Bourais, avait signé la protestation en leur faveur. C'est faux: il ne veut pas de cet honneur. Bien lui en fasse!

Par contre il nous est agréable de faire honneur aux deux braves citoyens, Sébastien Tison et Charles Nais, qui ont mené une campagne admirable et ont obtenu le plus magnifique succès, en recueillant des signatures favorables aux Bourais de charité.

Par 127 électeurs de la Renaissance, 121 ont signé la protestation contre l'avis défavorable du Conseil municipal de Somain. En tenant compte de trois absents, c'est presque l'unanimité... Bravo, les meneurs... c'est un coup d'être lancé à la face des sectaires... c'est la meilleure récompense pour le dévouement de vos hommes religieux!

Les libéraux front à l'ancien maire, Fichoux, qu'ils considéraient comme un de leurs.

Or, depuis cette époque, si M. Fichoux porte bien officiellement l'écharpe, c'est toujours M. Tandart qui a conservé la direction des affaires de la commune.

C'est M. Fichoux qui régit, mais M. Tandart gouverne.

L'ancien maire, M. Tandart, lorsqu'il démissionna, déclara qu'il était fatigué et ne pouvait continuer à assumer la charge de ces affaires de la commune.

Les libéraux front à l'ancien maire, Fichoux, qu'ils considéraient comme un de leurs.

Or, depuis cette époque, si M. Fichoux porte bien officiellement l'écharpe, c'est toujours M. Tandart qui a conservé la direction des affaires de la commune.

C'est M. Fichoux qui régit, mais M. Tandart gouverne.

L'ancien maire, M. Tandart, lorsqu'il démissionna, déclara qu'il était fatigué et ne pouvait continuer à assumer la charge de ces affaires de la commune.

Les libéraux front à l'ancien maire, Fichoux, qu'ils considéraient comme un de leurs.

Or, depuis cette époque, si M. Fichoux porte bien officiellement l'écharpe, c'est toujours M. Tandart qui a conservé la direction des affaires de la commune.

C'est M. Fichoux qui régit, mais M. Tandart gouverne.

L'ancien maire, M. Tandart, lorsqu'il démissionna, déclara qu'il était fatigué et ne pouvait continuer à assumer la charge de ces affaires de la commune.

Les libéraux front à l'ancien maire, Fichoux, qu'ils considéraient comme un de leurs.

Or, depuis cette époque, si M. Fichoux porte bien officiellement l'écharpe, c'est toujours M. Tandart qui a conservé la direction des affaires de la commune.

C'est M. Fichoux qui régit, mais M. Tandart gouverne.

L'ancien maire, M. Tandart, lorsqu'il démissionna, déclara qu'il était fatigué et ne pouvait continuer à assumer la charge de ces affaires de la commune.

Les libéraux front à l'ancien maire, Fichoux, qu'ils considéraient comme un de leurs.